

Les ASSISES

Elles sont organisées tous les deux ans par une Université dont la candidature a été retenue par les instances dirigeantes de l'UFUTA. Le thème des Assises est proposé par l'Université accueillante et validé par le Conseil d'Administration de l'UFUTA.

A. Les communications lors des rencontres UFUTA

Appel à communications

- Ces Assises sont l'occasion d'échanges et de partage sur le sujet, en particulier sur le sujet choisi pour thème au moins un an à l'avance. Elles offrent naturellement à chacun des membres de l'UFUTA, l'occasion de faire partager, à travers des **COMMUNICATIONS**, le travail qui se fait dans leur université
- Pour ce faire, le Comité Scientifique de l'UFUTA fait appel à communication, l'année précédente la tenue des Assises. Dans ce courrier, électronique et/ou postal, chaque université est informée des délais et modalités d'inscription. La durée d'une communication est limitée à 20 minutes au maximum.

B. Règles de présentation

Compte tenu des exigences matérielles de la publication dans les "Actes des Assises" en format B5

- Le document est présenté au format A4
- La police utilisée doit être soit genova12, soit Time 14
- Des marges gauche et droite de 2,4cm (pour la reliure) doivent être impérativement réservées

La communication doit être adressée:

- Sur cd
- ou par courrier "papier"
- Ou par courriel (pièce jointe: fichier en promat.doc)

Le texte définitif doit comporter toutes les illustrations et légendes, placées directement dans le texte, ou groupées sur planches avec sa double indexation.

C. Conditions impératives et suspensives

Ce document établi suivant les indications ci-dessus devra être parvenu aux instances de l'UFUTA (président du Comité Scientifique de préférence) AVANT la tenue des Assises.

Il fera apparaître, en alignement à droite:

Le prénom (en minuscules) et le nom (en majuscules) de l'intervenant
Le nom de l'UTA-UIA-UTL-UP de référence